

COMMUNE
DE
ST-DENIS-LÈS-REBAIS
77510



Tél. : 01.64.04.52.37.
Fax : 09.70.62.10.14.
Mail : mairie.stdenislesrebais@wanadoo.fr

AVIS

Dans un souci de préservation de la biodiversité, des enjeux écologiques et économiques tout en respectant l'enjeu sécuritaire. Sachant que les études démontrent que l'insécurité routière tend à diminuer lorsque l'éclairage public est absent.

LE CONSEIL MUNICIPAL vous informe qu'à compter du 1^{er} Mars 2023, l'éclairage public sur le territoire de la Commune sera éteint de 23 heures à 5 heures.

ST DENIS LES REBAIS, le 23 février 2023

Le Maire-Adjoint,



Corinne PROFIT